



Formulaire de déclaration du taux d'occupation

Exploitation

N° d'assuré(e):

Le taux d'occupation (TO) des employé(e)s doit être déclaré au moyen du présent formulaire. Ce dernier doit être remis avec la déclaration de salaire.

Les personnes qui ne sont pas annoncées sont automatiquement assurées à un TO de 100%.

Nom, prénom	N° d'assuré(e)	Date de naissance	ou N° AVS	TO en %
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	
			756.	

Lieu, date et signature

Lieu, date

Signature